

LEHMAN BROTHERS TREASURY CO. B.V.
Deuxième notification aux créanciers (traduction libre)
8 octobre 2008

Cette notification est uniquement destinée à des fins d'information. L'information contenue dans cette notification se base sur des informations incomplètes et est donc susceptible de changement. Nous conseillons aux détenteurs d'obligations et de certificats qui désirent obtenir des conseils sur leurs droits et obligations découlant des certificats et des obligations de consulter un conseil indépendant.

Lehman Brothers Treasury Co. B.V. (LBT) est une société privée à responsabilité limitée de droit néerlandais dont le siège social est établi à Amsterdam, Pays-Bas. LBT est une filiale à 100% de Lehman Brothers UK Holdings (Delaware) Inc., laquelle société est une filiale à 100% de Lehman Brothers Holdings Inc. (**LBH**). Le 15 septembre 2008 LBH a introduit une demande devant le Juge des faillites District Sud de New York (Etats-Unis) demandant le concordat (Chapter 11 du Bankruptcy Code des Etats-Unis).

Le 19 septembre 2008, le Tribunal de l'arrondissement d'Amsterdam accordait à LBT une suspension provisoire de paiement (*voorlopige surseance van betaling*). Aujourd'hui, le 8 octobre 2008 à 18 heures 56 le Tribunal de l'arrondissement d'Amsterdam a révoqué la suspension provisoire de paiement et déclaré LBT en faillite (*in staat van faillissement*) et a nommé comme curateur Monsieur Rutger Schimmelpenninck. Le jugement de faillite a un effet rétroactif, ce qui signifie que la faillite est effective à partir du 8 octobre 2008 à minuit CET.

LBT n'est pas impliqué dans la vente de certaines activités de LBH à Barclays ou à d'autres parties. Une assemblée des créanciers a été planifiée au Tribunal de l'arrondissement d'Amsterdam le 10 décembre 2008 dont l'objet était d'accorder définitivement la mesure de suspension de paiement. Cette réunion est annulée vu la déclaration en faillite. Le Tribunal de l'arrondissement d'Amsterdam planifiera en temps voulu une date pour la réunion d'admission des créances (*verificatievergadering*).

Détenteurs d'obligations et de certificats

Si vous êtes propriétaire d'un intérêt dans n'importe quelle obligation ou certificat émis par LBT, il n'est, sauf contre-ordre, pas requis d'introduire formellement votre demande. Vous serez informés des développements futurs par e-mail. Les mêmes instructions incluses dans la première notification aux créanciers seront d'application. Les détenteurs de certificats ou d'obligations qui ont enregistré leur nom en envoyant un e-mail à info.lbtreasurybv@houthoff.com ne doivent pas recommencer cette opération.

Autres créanciers

Les autres créanciers également ne sont, sauf contre-ordre, pas encore requis d'introduire formellement leur demande dans le cadre de la procédure de faillite de LBT. Les créanciers qui, nonobstant cela, désirent introduire une demande sont priés de se faire connaître en adressant une lettre détaillant leur demande telle qu'existante au 8 octobre 2008 à l'adresse postale mentionnée ci-dessous.

Description des activités de LBT

LBT a émis des obligations et des certificats à des investisseurs privés et institutionnels dans le cadre de différents programmes :

- 100.000.000.000 USD European Medium Term Note Program (EMTN)
- 4.000.000.000 USD German Note Issuance Program
- Certificates Program (Suisse)
- Equity Linked Investment Program (Singapour)
- Inflation Linked Notes Program (Italie)

Dans le cadre de ces programmes, une grande variété d'obligations et de certificats avec des conditions individuelles différentes furent émis. La plupart des obligations et certificats étaient liés à des instruments dérivés. Le programme EMTN est le plus important de ces programmes, dans le cadre duquel une dette restante de plus de 30 milliards de dollars US est présente.

Ces obligations et certificats ont probablement tous été émis sous la garantie de LBH. Les revenus de ces obligations et certificats furent utilisés pour financer LBH et les sociétés du groupe. Les instruments dérivés liés aux obligations et certificats ont probablement été couverts par d'autres entités du groupe Lehman.

Perspectives pour les créanciers

Le cash disponible de LBT est de 5,5 millions d'euros. Dans l'état actuel des choses, les autres actifs disponibles consistent en des créances détenues à l'égard d'autres sociétés.

Les créances détenues à l'encontre de LBH constituent le plus grand actif de LBT. La valeur exacte de la créance contre LBH ne peut pas encore être déterminée à ce stade. De plus, LBT bénéficie de certaines garanties émises par LBH. L'admissibilité et le rang des demandes basées sur des créances inter-sociétés et cette garantie dans le cadre des procédures "Chapter 11" de LBH, ainsi que ce qui concerne la garantie émise par LBH à l'égard des détenteurs d'obligations et de certificats font actuellement l'objet de recherches.

Il est possible qu'il y ait certains actifs à recouvrer dans les conventions de couverture (*hedge agreements*) conclues avec d'autres entités du groupe Lehman. La valeur réelle de ces contrats est actuellement inconnue. Ceci fait également l'objet de recherches.

Dans l'état actuel de nos connaissances, il apparaît que LBT n'est pas propriétaire d'actifs sous-jacents auxquels les éléments dérivés des obligations ou certificats seraient liés. Il apparaît également que LBT n'a pas reçu de gages des entités Lehman avec lesquelles les conventions de couverture (*hedging*) furent conclues. Des recherches complémentaires sont nécessaires et vu le fait que la position financière de LBT est entièrement dépendante des développements relatifs au groupe Lehman Brothers et, plus spécifiquement, des développements dans le cadre de la procédure "Chapter 11" de LBH, il est pour l'instant impossible de réaliser une évaluation des perspectives pour les créanciers de LBT.

Comité des créanciers

Le Tribunal de l'arrondissement d'Amsterdam n'a pas nommé de comité de créanciers. Un comité de créanciers formel peut être requis et peut être constitué de tout au plus trois créanciers. Un comité informel peut être constitué de plus de créanciers.

Information

Si vous n'êtes pas encore inclus dans la mailing-list, merci d'envoyer un e-mail à info.lbtreasurybv@houthoff.com. Vous recevrez des notifications lorsque des communiqués de presse et d'autres informations destinées aux créanciers ou détenteurs d'obligations seront disponibles. Les informations vous seront adressées directement par e-mail. Vous pouvez vous désenregistrer en envoyant un e-mail à l'adresse mentionnée ci-dessus avec "*deregister*" dans le champ "sujet". Des informations seront aussi rendues disponibles sur le site web de l'administrateur : www.houthoff.com.

Contact

D'autres questions spécifiques relatives au classement des informations reprises ci-dessus peuvent être adressées par e-mail à info.lbtreasurybv@houthoff.com.

Adresse postale :

Houthoff Buruma NV
A l'attention de Messieurs F. Verhoeven et M.F. Horck
P.O. Box 75505
1070 AM Amsterdam
Pays-Bas

Amsterdam, le 8 octobre 2008
Lehman Brothers Treasury Co B.V.
Rutger J. Schimmelpenninck,
Curateur